

miradans l'onde, la douce violette se cache sous les buissons verts, les chènes verdeoient, la sève inonde les boutons, la rosée coule.

Le bouvreuil empourpé, le pinson éclatant, le verdier, la mésange et la brune fauvette se poursuivent à l'envi, chantent et suivent avec joie les progrès de la nature. D'autres oiseaux s'occupent de leurs nids, ramassent le crin et le pin par les coursières et les flocons légers de la ronce.

Le monde végétal imite les oiseaux. Les plantes témoignent leurs desirs, se penchent et s'entreouvrent pour sa sœur. Chaque espèce du règne végétal a ses lois.

Allez dans de la ville, vous faire réveiller par les chants de mille chasseurs ailés. Parcourez la nature, franchissez les rochers escarpés, abaissez de ces dômes que Flore a semés devant vos pas. C'est le moment où tout fermente et où tout vit sur la terre... C'est le Printemps!

Le soleil a passé le radieux signe des Gémeaux, triomphant, il poursuit sa route et dans l'air sa chaleur épanche comme un fleuve de feu.

L'air et les eaux se peuplent. Mille essais bondonnent sous le gazon et sur les marécages volent des nuages de mouche à miel. L'été charmé de sa noble mission accomplie les dômes souverains du soleil. Les verts boutons de rose, en compagnie des cullets, ont ouvert leurs enveloppes. La cerise est vermeille, l'abricot odorant. Les jardins sont comme ce généreux pays de l'équateur où la terre embrasée féconde toujours sans s'épuiser. Sur les champs brunis, la flore étale ses attraits, les épis verts se dorent et flottent.

Les bois devenus épais, offrent de la fraîcheur et couvrent de leur ombre l'œil sauvage et le chatin qui cherche la ville pour les plaisirs de la pêche. Il recherche les touffes humides bordant les lacs, les fleuves ou les étangs. Il aime à se baigner dans ce frais et riant séjour des timides sarcelles à l'ombre du saule s'inclinant sur les eaux; ou de dormir sur les rives oracées par la rouge salicaire et le sénéçon doré.

Le vent touche à peine les blés dorés qui ondulent comme l'océan. Les moissonneurs, la faucille à la main, sont au pied des épis et disparaissent comme des plongeurs sous des vagues de blé doré. Ils tranchent et rétrécissent devant eux les fots. La moisson est terminée. Les greniers regorgent et demandent des états; mais les bluts et les pavots ont disparu. Les faux ont achevé leur œuvre de destruction, laissant un sol crevasé sur lequel l'alouette saura découvrir quelques petits morceaux de verre où elle ira se mirer en chantant.

Que la terre tourne vite! Voici déjà l'automne qui de son venge épaisse blanchit de grives les côtes, ridant la pourpre des raisins. Il est temps de faire la vendange. Les travailleurs au soleil entrent dans la vigne, la serpe à la main, détachant les grappes de ces vives feuilles d'or. Ils sont en gaieté, les rires et les clameurs s'échappent, mêlés aux cris de la grive qui fut en rasant les treilles.

Les tonneliers sont surmenés et les échos du village répercutent les coups des maillets. Les tonnes arrondissent leurs flancs sous les cercles, s'appropriant à recevoir les trésors du cielier.

Les graines mûrissent sur les tuyaux jaunis des fleurs, le charbon renait dans la plaine, la bardane et l'hébre touffu se montrent à nouveau. La sève est arrêtée. Les feuillages se colorant de vermillon, transformant la robe des bocages. La nature a pris d'autres atours, ce n'est plus la riche parure du printemps. L'été devient rêveuse, et voit avec regret les sinistres apprêts du départ des beaux jours. Seules, quelques plantes tardives, graminées et frissonnantes, persistent encore la nature.

Les hirondelles s'appellent entre elles pour désertir nos régions. Chaque tribu s'assemble et au signal donné, elles partent. Leurs jeunes enfants, d'une aile timide, fendent l'air comme leurs parents, cheminant sans savoir et s'immurant en secret de quitter leur bercail.

Pomone, de pommes couronnées, vient de sa robe odorante, remplir les pressoirs. Le cidre pétille dans le broc. Il sera le bienvenu pendant les veillées qui s'avancent à grands pas. Les routes sont jonchées de la fragile débris des feuilles, une ombre humide sort du fond des marais, s'étendant sur la campagne. Le soleil est légèrement voilé.

Qui reconnaîtrait les campagnes d'antan, les fermes fortunées, les bocages vigoureux où les branches jouaient sous les fruits. L'écho ne répercutait plus les chants des bergers. Les aquilons succèdent aux flûtes, aux sons de Philomèle. On souffle dans ses doigts.

L'Hiver obscurcit l'air d'épais et longs nuages, pétrissant neige et glaçons. Les aquilons rugissent, les torrents écument, c'est la tempête avec tous ses épouvantements.

Les jardins jadis si riant sont déserts, les bosquets sont fétifs. Les vents que le soleil tenait en respect au fond du Nord, sortent en mugissant, faisant rentrer dans les flancs de la terre, sous un manteau de neige, les dernières

plantes. La nature s'abandonne au chaos, le jour gris est noyé dans une mer de nuages, la neige fouettée par la bise pénètre partout. La lutte des vents, le craquement des branches mortes, le craquement du corbeau, répandent dans l'air des bruits sinistres qui font peur.

L'Océan est terrible, la confusion, le fil de noir chaos amène la tempête. Les navires se brisent sur les écueils, la mort pénètre dans leurs flancs et le marin, repliant son âme sur tout ce qu'il chérit, roule dans le gouffre.

Nul être vivant ne se montre à la campagne, les oiseaux n'osent fendre les airs et se cachent transis, mourant de faim. Les bois sont délaissés. L'étang a perdu ses roseaux et n'est plus qu'un bloc de glace.

Comme il voulait reprendre son domaine un beau matin, un clair soleil se montre. Un soleil froid. La fonte commence. La rivière déborde. C'est l'inondation; ce fleuve terrible qui fait des hameaux, des îles de toits, entraînant sans pitié, forêts, maisons, troupeaux.

Dans la modeste demeure du paysan, quelques restes de feu, épanchés sous la cendre, enflamment des branches de bois sec. Sur la table est servi son chapelet repas fait de viandes, légumes, légumes, fruits, cidre ou vin et des dons de Cérès. Après le repas du soir, le veillé, avec ses vieillies hémis, autour d'un bon feu, sous une étoile chimérique, près de sa femme et de ses gais enfants au cœur tendre et soumis.

HENRI DE MERVAL.

SITUATION MÉTÉOROLOGIQUE. — Roubaix, 7 juin. — Hauteur barométrique, 769. Température: 7 heures du matin, 13 degrés au-dessus de zéro. 10 heures du matin, 16 degrés au-dessus de zéro. 1 heure du soir, 18 degrés au-dessus de zéro. 4 heures du soir, 18 degrés au-dessus de zéro.

CHRONIQUE LOCALE ROUBAIX

Le hall à la gare. — Voici les dimensions exactes du hall dont la construction se poursuit activement. La longueur totale sera de 80 mètres et la largeur de 18 mètres 35; la hauteur atteindra 15 mètres 60.

L'École de natation. — Samedi, à onze heures du matin, à l'hôtel de ville, l'adjudication, pour l'exploitation de la buvette et d'un restaurant de l'École de natation. La mise à prix était de 500 francs.

MM. J. Heuls et Gustave Boudin de Roubaix, étaient concurrents; c'est M. Boudin qui en a été déclaré adjudicataire, au prix de 540 francs.

Contributions. — Mise en recouvrement. — Le maire de la ville de Roubaix donne avis que les rôles supplémentaires de la contribution des patentes du 1er trimestre de l'année 1890 sont mis en recouvrement à partir du 8 juin. C'est de cette date que part le délai de trois mois accordé pour adresser les réclamations à la préfecture.

Notre concitoyen M. Charles Lebeux, élève bourgeois à l'École nationale et spéciale des beaux-arts (section architecture), vient d'obtenir une première mention sur son projet des *Archives nationales*.

Le coup de revolver de la rue de Tournai. — Il y a quelques jours est venue devant le tribunal civil de Lille, l'action intentée par M. Barbioux à M. Lambert, l'auteur involontaire du coup de revolver de la rue de Tournai.

M. Koche, avocat de M. Lambert, a demandé la remise de l'affaire à huitaine afin de faire soumettre M. Barbioux à une nouvelle visite médicale. Il a déposé un certificat de M. Philippart, docteur en médecine, certifiant que M. Barbioux, au mois de mars dernier, était complètement rétabli de sa blessure.

D'un autre côté, M. Binet, avocat de M. Barbioux, a prouvé par un certificat de M. le Docteur Butruille, que M. Barbioux est encore aujourd'hui dans l'impossibilité de reprendre ses anciennes occupations.

Devant ces contradictions, l'affaire a été renvoyée à huitaine.

La rue de la gare. — Nous disions, il y a quelques jours, que la rue de la gare s'agitait de plus en plus, que les magasins qui s'y installent sont fort recherchés du public.

Parmi ces magasins, nous devons encore mentionner au numéro 77 celui de M. Dujaquier, le poëlle-fumée, bien connu.

M. Dujaquier vient de faire l'acquisition d'un assortiment complet de foyers de luxe, d'un goût parfait et de tous modèles.

Il a ajouté, aux articles de peelerie, les objets d'électrécité, tels que téléphones, sonneries, piles, etc.

On peut s'adresser, en toute confiance, à cette maison, l'une des plus anciennes de Roubaix.

Une affaire de ce genre, qui a été jugée par le tribunal civil de Lille, l'action intentée par M. Barbioux à M. Lambert, l'auteur involontaire du coup de revolver de la rue de Tournai.

M. Koche, avocat de M. Lambert, a demandé la remise de l'affaire à huitaine afin de faire soumettre M. Barbioux à une nouvelle visite médicale. Il a déposé un certificat de M. Philippart, docteur en médecine, certifiant que M. Barbioux, au mois de mars dernier, était complètement rétabli de sa blessure.

D'un autre côté, M. Binet, avocat de M. Barbioux, a prouvé par un certificat de M. le Docteur Butruille, que M. Barbioux est encore aujourd'hui dans l'impossibilité de reprendre ses anciennes occupations.

Devant ces contradictions, l'affaire a été renvoyée à huitaine.

Le coup de revolver de la rue de Tournai. — Il y a quelques jours est venue devant le tribunal civil de Lille, l'action intentée par M. Barbioux à M. Lambert, l'auteur involontaire du coup de revolver de la rue de Tournai.

M. Koche, avocat de M. Lambert, a demandé la remise de l'affaire à huitaine afin de faire soumettre M. Barbioux à une nouvelle visite médicale. Il a déposé un certificat de M. Philippart, docteur en médecine, certifiant que M. Barbioux, au mois de mars dernier, était complètement rétabli de sa blessure.

D'un autre côté, M. Binet, avocat de M. Barbioux, a prouvé par un certificat de M. le Docteur Butruille, que M. Barbioux est encore aujourd'hui dans l'impossibilité de reprendre ses anciennes occupations.

Devant ces contradictions, l'affaire a été renvoyée à huitaine.

Le coup de revolver de la rue de Tournai. — Il y a quelques jours est venue devant le tribunal civil de Lille, l'action intentée par M. Barbioux à M. Lambert, l'auteur involontaire du coup de revolver de la rue de Tournai.

M. Koche, avocat de M. Lambert, a demandé la remise de l'affaire à huitaine afin de faire soumettre M. Barbioux à une nouvelle visite médicale. Il a déposé un certificat de M. Philippart, docteur en médecine, certifiant que M. Barbioux, au mois de mars dernier, était complètement rétabli de sa blessure.

D'un autre côté, M. Binet, avocat de M. Barbioux, a prouvé par un certificat de M. le Docteur Butruille, que M. Barbioux est encore aujourd'hui dans l'impossibilité de reprendre ses anciennes occupations.

Devant ces contradictions, l'affaire a été renvoyée à huitaine.

Le coup de revolver de la rue de Tournai. — Il y a quelques jours est venue devant le tribunal civil de Lille, l'action intentée par M. Barbioux à M. Lambert, l'auteur involontaire du coup de revolver de la rue de Tournai.

M. Koche, avocat de M. Lambert, a demandé la remise de l'affaire à huitaine afin de faire soumettre M. Barbioux à une nouvelle visite médicale. Il a déposé un certificat de M. Philippart, docteur en médecine, certifiant que M. Barbioux, au mois de mars dernier, était complètement rétabli de sa blessure.

D'un autre côté, M. Binet, avocat de M. Barbioux, a prouvé par un certificat de M. le Docteur Butruille, que M. Barbioux est encore aujourd'hui dans l'impossibilité de reprendre ses anciennes occupations.

Devant ces contradictions, l'affaire a été renvoyée à huitaine.

Le coup de revolver de la rue de Tournai. — Il y a quelques jours est venue devant le tribunal civil de Lille, l'action intentée par M. Barbioux à M. Lambert, l'auteur involontaire du coup de revolver de la rue de Tournai.

M. Koche, avocat de M. Lambert, a demandé la remise de l'affaire à huitaine afin de faire soumettre M. Barbioux à une nouvelle visite médicale. Il a déposé un certificat de M. Philippart, docteur en médecine, certifiant que M. Barbioux, au mois de mars dernier, était complètement rétabli de sa blessure.

D'un autre côté, M. Binet, avocat de M. Barbioux, a prouvé par un certificat de M. le Docteur Butruille, que M. Barbioux est encore aujourd'hui dans l'impossibilité de reprendre ses anciennes occupations.

Devant ces contradictions, l'affaire a été renvoyée à huitaine.

Le coup de revolver de la rue de Tournai. — Il y a quelques jours est venue devant le tribunal civil de Lille, l'action intentée par M. Barbioux à M. Lambert, l'auteur involontaire du coup de revolver de la rue de Tournai.

M. Koche, avocat de M. Lambert, a demandé la remise de l'affaire à huitaine afin de faire soumettre M. Barbioux à une nouvelle visite médicale. Il a déposé un certificat de M. Philippart, docteur en médecine, certifiant que M. Barbioux, au mois de mars dernier, était complètement rétabli de sa blessure.

D'un autre côté, M. Binet, avocat de M. Barbioux, a prouvé par un certificat de M. le Docteur Butruille, que M. Barbioux est encore aujourd'hui dans l'impossibilité de reprendre ses anciennes occupations.

Devant ces contradictions, l'affaire a été renvoyée à huitaine.

Le coup de revolver de la rue de Tournai. — Il y a quelques jours est venue devant le tribunal civil de Lille, l'action intentée par M. Barbioux à M. Lambert, l'auteur involontaire du coup de revolver de la rue de Tournai.

M. Koche, avocat de M. Lambert, a demandé la remise de l'affaire à huitaine afin de faire soumettre M. Barbioux à une nouvelle visite médicale. Il a déposé un certificat de M. Philippart, docteur en médecine, certifiant que M. Barbioux, au mois de mars dernier, était complètement rétabli de sa blessure.

D'un autre côté, M. Binet, avocat de M. Barbioux, a prouvé par un certificat de M. le Docteur Butruille, que M. Barbioux est encore aujourd'hui dans l'impossibilité de reprendre ses anciennes occupations.

Devant ces contradictions, l'affaire a été renvoyée à huitaine.

Le coup de revolver de la rue de Tournai. — Il y a quelques jours est venue devant le tribunal civil de Lille, l'action intentée par M. Barbioux à M. Lambert, l'auteur involontaire du coup de revolver de la rue de Tournai.

M. Koche, avocat de M. Lambert, a demandé la remise de l'affaire à huitaine afin de faire soumettre M. Barbioux à une nouvelle visite médicale. Il a déposé un certificat de M. Philippart, docteur en médecine, certifiant que M. Barbioux, au mois de mars dernier, était complètement rétabli de sa blessure.

D'un autre côté, M. Binet, avocat de M. Barbioux, a prouvé par un certificat de M. le Docteur Butruille, que M. Barbioux est encore aujourd'hui dans l'impossibilité de reprendre ses anciennes occupations.

Devant ces contradictions, l'affaire a été renvoyée à huitaine.

Le coup de revolver de la rue de Tournai. — Il y a quelques jours est venue devant le tribunal civil de Lille, l'action intentée par M. Barbioux à M. Lambert, l'auteur involontaire du coup de revolver de la rue de Tournai.

M. Koche, avocat de M. Lambert, a demandé la remise de l'affaire à huitaine afin de faire soumettre M. Barbioux à une nouvelle visite médicale. Il a déposé un certificat de M. Philippart, docteur en médecine, certifiant que M. Barbioux, au mois de mars dernier, était complètement rétabli de sa blessure.

D'un autre côté, M. Binet, avocat de M. Barbioux, a prouvé par un certificat de M. le Docteur Butruille, que M. Barbioux est encore aujourd'hui dans l'impossibilité de reprendre ses anciennes occupations.

Devant ces contradictions, l'affaire a été renvoyée à huitaine.

Le coup de revolver de la rue de Tournai. — Il y a quelques jours est venue devant le tribunal civil de Lille, l'action intentée par M. Barbioux à M. Lambert, l'auteur involontaire du coup de revolver de la rue de Tournai.

M. Koche, avocat de M. Lambert, a demandé la remise de l'affaire à huitaine afin de faire soumettre M. Barbioux à une nouvelle visite médicale. Il a déposé un certificat de M. Philippart, docteur en médecine, certifiant que M. Barbioux, au mois de mars dernier, était complètement rétabli de sa blessure.

D'un autre côté, M. Binet, avocat de M. Barbioux, a prouvé par un certificat de M. le Docteur Butruille, que M. Barbioux est encore aujourd'hui dans l'impossibilité de reprendre ses anciennes occupations.

Devant ces contradictions, l'affaire a été renvoyée à huitaine.

Le coup de revolver de la rue de Tournai. — Il y a quelques jours est venue devant le tribunal civil de Lille, l'action intentée par M. Barbioux à M. Lambert, l'auteur involontaire du coup de revolver de la rue de Tournai.

M. Koche, avocat de M. Lambert, a demandé la remise de l'affaire à huitaine afin de faire soumettre M. Barbioux à une nouvelle visite médicale. Il a déposé un certificat de M. Philippart, docteur en médecine, certifiant que M. Barbioux, au mois de mars dernier, était complètement rétabli de sa blessure.

D'un autre côté, M. Binet, avocat de M. Barbioux, a prouvé par un certificat de M. le Docteur Butruille, que M. Barbioux est encore aujourd'hui dans l'impossibilité de reprendre ses anciennes occupations.

Devant ces contradictions, l'affaire a été renvoyée à huitaine.

Devant ces contradictions, l'affaire a été renvoyée à huitaine.

Le coup de revolver de la rue de Tournai. — Il y a quelques jours est venue devant le tribunal civil de Lille, l'action intentée par M. Barbioux à M. Lambert, l'auteur involontaire du coup de revolver de la rue de Tournai.

M. Koche, avocat de M. Lambert, a demandé la remise de l'affaire à huitaine afin de faire soumettre M. Barbioux à une nouvelle visite médicale. Il a déposé un certificat de M. Philippart, docteur en médecine, certifiant que M. Barbioux, au mois de mars dernier, était complètement rétabli de sa blessure.

D'un autre côté, M. Binet, avocat de M. Barbioux, a prouvé par un certificat de M. le Docteur Butruille, que M. Barbioux est encore aujourd'hui dans l'impossibilité de reprendre ses anciennes occupations.

Devant ces contradictions, l'affaire a été renvoyée à huitaine.

Le coup de revolver de la rue de Tournai. — Il y a quelques jours est venue devant le tribunal civil de Lille, l'action intentée par M. Barbioux à M. Lambert, l'auteur involontaire du coup de revolver de la rue de Tournai.

M. Koche, avocat de M. Lambert, a demandé la remise de l'affaire à huitaine afin de faire soumettre M. Barbioux à une nouvelle visite médicale. Il a déposé un certificat de M. Philippart, docteur en médecine, certifiant que M. Barbioux, au mois de mars dernier, était complètement rétabli de sa blessure.

D'un autre côté, M. Binet, avocat de M. Barbioux, a prouvé par un certificat de M. le Docteur Butruille, que M. Barbioux est encore aujourd'hui dans l'impossibilité de reprendre ses anciennes occupations.

Devant ces contradictions, l'affaire a été renvoyée à huitaine.

Le coup de revolver de la rue de Tournai. — Il y a quelques jours est venue devant le tribunal civil de Lille, l'action intentée par M. Barbioux à M. Lambert, l'auteur involontaire du coup de revolver de la rue de Tournai.

M. Koche, avocat de M. Lambert, a demandé la remise de l'affaire à huitaine afin de faire soumettre M. Barbioux à une nouvelle visite médicale. Il a déposé un certificat de M. Philippart, docteur en médecine, certifiant que M. Barbioux, au mois de mars dernier, était complètement rétabli de sa blessure.

D'un autre côté, M. Binet, avocat de M. Barbioux, a prouvé par un certificat de M. le Docteur Butruille, que M. Barbioux est encore aujourd'hui dans l'impossibilité de reprendre ses anciennes occupations.

Devant ces contradictions, l'affaire a été renvoyée à huitaine.

Le coup de revolver de la rue de Tournai. — Il y a quelques jours est venue devant le tribunal civil de Lille, l'action intentée par M. Barbioux à M. Lambert, l'auteur involontaire du coup de revolver de la rue de Tournai.

M. Koche, avocat de M. Lambert, a demandé la remise de l'affaire à huitaine afin de faire soumettre M. Barbioux à une nouvelle visite médicale. Il a déposé un certificat de M. Philippart, docteur en médecine, certifiant que M. Barbioux, au mois de mars dernier, était complètement rétabli de sa blessure.

D'un autre côté, M. Binet, avocat de M. Barbioux, a prouvé par un certificat de M. le Docteur Butruille, que M. Barbioux est encore aujourd'hui dans l'impossibilité de reprendre ses anciennes occupations.

Devant ces contradictions, l'affaire a été renvoyée à huitaine.

Le coup de revolver de la rue de Tournai. — Il y a quelques jours est venue devant le tribunal civil de Lille, l'action intentée par M. Barbioux à M. Lambert, l'auteur involontaire du coup de revolver de la rue de Tournai.

M. Koche, avocat de M. Lambert, a demandé la remise de l'affaire à huitaine afin de faire soumettre M. Barbioux à une nouvelle visite médicale. Il a déposé un certificat de M. Philippart, docteur en médecine, certifiant que M. Barbioux, au mois de mars dernier, était complètement rétabli de sa blessure.

D'un autre côté, M. Binet, avocat de M. Barbioux, a prouvé par un certificat de M. le Docteur Butruille, que M. Barbioux est encore aujourd'hui dans l'impossibilité de reprendre ses anciennes occupations.

Devant ces contradictions, l'affaire a été renvoyée à huitaine.

Le coup de revolver de la rue de Tournai. — Il y a quelques jours est venue devant le tribunal civil de Lille, l'action intentée par M. Barbioux à M. Lambert, l'auteur involontaire du coup de revolver de la rue de Tournai.

Devant ces contradictions, l'affaire a été renvoyée à huitaine.

Le coup de revolver de la rue de Tournai. — Il y a quelques jours est venue devant le tribunal civil de Lille, l'action intentée par M. Barbioux à M. Lambert, l'auteur involontaire du coup de revolver de la rue de Tournai.

M. Koche, avocat de M. Lambert, a demandé la remise de l'affaire à huitaine afin de faire soumettre M. Barbioux à une nouvelle visite médicale. Il a déposé un certificat de M. Philippart, docteur en médecine, certifiant que M. Barbioux, au mois de mars dernier, était complètement rétabli de sa blessure.

D'un autre côté, M. Binet, avocat de M. Barbioux, a prouvé par un certificat de M. le Docteur Butruille, que M. Barbioux est encore aujourd'hui dans l'impossibilité de reprendre ses anciennes occupations.

Devant ces contradictions, l'affaire a été renvoyée à huitaine.

Le coup de revolver de la rue de Tournai. — Il y a quelques jours est venue devant le tribunal civil de Lille, l'action intentée par M. Barbioux à M. Lambert, l'auteur involontaire du coup de revolver de la rue de Tournai.

M. Koche, avocat de M. Lambert, a demandé la remise de l'affaire à huitaine afin de faire soumettre M. Barbioux à une nouvelle visite médicale. Il a déposé un certificat de M. Philippart, docteur en médecine, certifiant que M. Barbioux, au mois de mars dernier, était complètement rétabli de sa blessure.

D'un autre côté, M. Binet, avocat de M. Barbioux, a prouvé par un certificat de M. le Docteur Butruille, que M. Barbioux est encore aujourd'hui dans l'impossibilité de reprendre ses anciennes occupations.

Devant ces contradictions, l'affaire a été renvoyée à huitaine.

Le coup de revolver de la rue de Tournai. — Il y a quelques jours est venue devant le tribunal civil de Lille, l'action intentée par M. Barbioux à M. Lambert, l'auteur involontaire du coup de revolver de la rue de Tournai.

M. Koche, avocat de M. Lambert, a demandé la remise de l'affaire à huitaine afin de faire soumettre M. Barbioux à une nouvelle visite médicale. Il a déposé un certificat de M. Philippart, docteur en médecine, certifiant que M. Barbioux, au mois de mars dernier, était complètement rétabli de sa blessure.

D'un autre côté, M. Binet, avocat de M. Barbioux, a prouvé par un certificat de M. le Docteur Butruille, que M. Barbioux est encore aujourd'hui dans l'impossibilité de reprendre ses anciennes occupations.

Devant ces contradictions, l'affaire a été renvoyée à huitaine.

Le coup de revolver de la rue de Tournai. — Il y a quelques jours est venue devant le tribunal civil de Lille, l'action intentée par M. Barbioux à M. Lambert, l'auteur involontaire du coup de revolver de la rue de Tournai.

M. Koche, avocat de M. Lambert, a demandé la remise de l'affaire à huitaine afin de faire soumettre M. Barbioux à une nouvelle visite médicale. Il a déposé un certificat de M. Philippart, docteur en médecine, certifiant que M. Barbioux, au mois de mars dernier, était complètement rétabli de sa blessure.

D'un autre côté, M. Binet, avocat de M. Barbioux, a prouvé par un certificat de M. le Docteur Butruille, que M. Barbioux est encore aujourd'hui dans l'impossibilité de reprendre ses anciennes occupations.

Devant ces contradictions, l'affaire a été renvoyée à huitaine.

Le coup de revolver de la rue de Tournai. — Il y a quelques jours est venue devant le tribunal civil de Lille, l'action intentée par M. Barbioux à M. Lambert, l'auteur involontaire du coup de revolver de la rue de Tournai.

M. Koche, avocat de M. Lambert, a demandé la remise de l'affaire à huitaine afin de faire soumettre M. Barbioux à une nouvelle visite médicale. Il a déposé un certificat de M. Philippart, docteur en médecine, certifiant que M. Barbioux, au mois de mars dernier, était complètement rétabli de sa blessure.

D'un autre côté, M. Binet, avocat de M. Barbioux, a prouvé par un certificat de M. le Docteur Butruille, que M. Barbioux est encore aujourd'hui dans l'impossibilité de reprendre ses anciennes occupations.

Devant ces contradictions, l'affaire a été renvoyée à huitaine.

Le coup de revolver de la rue de Tournai. — Il y a quelques jours est venue devant le tribunal civil de Lille, l'action intentée par M. Barbioux à M. Lambert, l'auteur involontaire du coup de revolver de la rue de Tournai.

FEUILLETON DU 9 JUIN 1890. — N° 12

LE GRIMOIRE

Par EUGÈNE BLAIKAT

VI

Paul, toujours à genoux, lui souffrait les mains, tendant vers elle le tête libre et rayonnante :
— C'est moi qui vous fais souffrir ! J'ai répété cent fois cette phrase, tant cela me paraît incroyable ! Mais pas un jour ne s'est passé sans que j'aie appelé ardemment l'heure où je serais à vos pieds vous disant : Suzette, me voici ! depuis dix ans je vous aime, voulez-vous me permettre de vous consacrer ma vie ? En nous revivra notre race de braves gens : nous fonderons une famille respectueuse du bien ! Nous mettrons notre gloire à faire des héros, notre bonheur à nous estimer ! Plus jamais un nuage ne troublera votre âme : je serais tout à vous, toujours !

Suzette l'écoutait, son visage reflétait des sensations si puissantes et si douces que la mère s'écria :
— Elle est guérie !
— Ote-t-elle, je voudrais mourir maintenant, dit-elle.
— Vous en avez assez longtemps des joies !
— Plus jamais un nuage ne troublera votre âme : je serais tout à vous, toujours !

Suzette l'écoutait, son visage reflétait des sensations si puissantes et si douces que la mère s'écria :
— Elle est guérie !
— Ote-t-elle, je voudrais mourir maintenant, dit-elle.
— Vous en avez assez longtemps des joies !
— Plus jamais un nuage ne troublera votre âme : je serais tout à vous, toujours !

Mon cher oncle, j'ai l'honneur de vous demander la main de Mlle Bernois.
— Que tu es bête !
— La-dessus l'oncle embrassa son neveu, la tante aussi, puis le père et la mère embrassèrent leur fille.
— Une voix s'éleva :
— Ce bonheur-là, c'est mon œuvre !
— M. Pouterle !
— Le notaire n'entra pas. De la porte il dit :
— Je vais chercher le projet de contrat. Au dessert, je vous le lirai, pour égayer...
Et il sortit un coup de vent.
Cet incident remonta à peu les esprits.
Suzette demanda à Paul :
— Ainsin vous me sacrifiez sans regrets Mlle de Mingrave ?
— Je ne puis vous sacrifier quelque chose qui ne m'appartient pas : le sort de...
M. Pouterle reparut.
— Non, ne m'attendez pas pour dire, j'ai une autre affaire... Je passerai dans la soirée.

Hernois reprit :
— J'aurais pu peut-être profiter d'un innocent caprice pour m'imposer aux parents de Mlle Yeuil : ce rôle m'eût rendu honteux. Ma place n'est pas dans une famille hâtive, nous des tontons orgueilleux; elle est ici, au milieu des miens, dans la sérénité d'un repos gagné à force de travail. Je suis un bourgeois, un bon sang...
— Madame, faut-il mettre le couvert de M. Paul ?
— Parbleu ! répondit le peintre. Je reprends ma place !
— Pas du tout, fit l'oncle : la mienne ! Tu vas être le chef de la famille...
— Tout à coup Suzette :
— Alors vous ne vous battez pas ? Je n'y songe